



VOL. VI.—No. 9.

MONTREAL, JEUDI, 4 MARS 1875

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.  
PRIX DU NUMERO, 7 CENTES.

### L'HON. HECTOR FABRE, SENATEUR

Enoncer que la peinture peut devenir et rester parfois la vassale de la photographie, qu'une opération chimique surpasse les combinaisons de l'intelligence, qu'en un mot, le génie sera vaincu par la matière, semblera un paradoxe, et cependant telle est la vérité dans le cas du portrait de l'hon. M. Fabre. Comment en effet saisir l'insaisissable, fixer la mobilité même, surprendre les traits ondoyants et divers d'une physionomie aussi changeante que le ciel où tout se reflète et se réfléchit ?

Le pinceau et le burin hésitent, les couleurs de l'un se séchent et la pointe de l'autre s'émousse désespérés de la tentative. La photographie seule qui, à l'aide d'un rayon de lumière emprisonné accompli son œuvre au milieu des ténèbres, livrera aux contemporains dans son audace brutale et inconsciente, l'image, les contours de ces visages que les flammes d'un feu intérieur illuminent des nuances les plus vives et les plus fugitives.

Grâce à la science, nous aurons l'ombre de l'hon. M. Fabre ; ce n'est qu'à l'aide des déductions de l'analyse et des ressources du langage que nous obtiendrons un portrait vivant et coloré.

C'est ainsi qu'au commencement de cette biographie nous sommes forcé de reconnaître entre notre sujet, sa vie et ses travaux, une corrélation intime ; obligé de rendre hommage au *mens* mystérieux, dont les manifestations, quelque bien décrites qu'elles soient, laissent toujours le doute se mêler dans l'esprit du lecteur à la curiosité satisfaite.

Avocat, conférencier, homme de lettres, journaliste, candidat à la députation, l'hon. M. Fabre a été tout cela, et il est resté plus que tout cela : une personnalité originale et libre au sein des partis, le vulgarisateur charmant et fin des choses sérieuses et graves, une intelligence ouverte et élevée, un esprit délicat et brillant, par-dessus tout un honnête homme.

Si dans une carrière de vingt années de luttes et de polémique, il a vu se former autour de son nom cette atmosphère de passions, de jalousies, de rancunes et de calomnies auxquelles échappe rarement un publiciste, nul ne trouvera dans sa vie privée et publique une flétrissure ou une tache. C'est l'honneur et la délicatesse en personne. D'ailleurs noblesse oblige ! Et la famille dont il descend est une de celles qui, à Venise ou à Gênes, aurait vu figurer le nom de son chef, M. Edouard-Raymond

Fabre, dans le Livre d'Or de la République.

Tous les Canadiens de la génération qui traversa l'époque tourmentée de 1830 à 1850, tous ceux des jeunes qui ont conservé avec la mémoire du cœur le culte du patriotisme, connaissent les services éminents que le père du sénateur actuel rendit sans jamais compter avec son pays.

La vie de cet illustre citoyen ne dépareillerait point un chapitre de Plutarque. Ce fut pendant un quart de siècle l'incarnation de la nationalité canadienne-française dans ce qu'un pareil sentiment a de plus actif, de plus généreux, de plus large, de plus intelligent.

En ces jours périlleux où servir son pays passait pour trahir le souverain, la *Minerve* dut deux fois sa résurrection à la libéralité de ce grand citoyen ; le *Vindicator* sa naissance et le *Pays* sa fondation. Voilà pour la presse. Dans un autre ordre de faits, poursuivant sans se décourager, le même but, par des moyens différents, « la Maison Canadienne » vaste entrepôt d'importation, la première banque canadienne-française, « le Comité de la Délivrance » la Société de Colonisation des Townships de l'Est, furent les créations, alors très-importantes, de son esprit de civisme.

Elu, malgré lui, deux fois maire de la ville de Montréal, il ne lui restait plus que sa vie à offrir pour l'honneur de sa charge et le bien de ses compatriotes ; il s'immola : M. Edouard Fabre mourut des suites d'une attaque de choléra contractée au milieu de l'organisation des secours que ses devoirs de maire lui firent prendre pendant l'épidémie qui décima la ville.

Qu'à ajouter à de pareils titres, et quels parchemins vaudraient pour le fils le renom d'honneur, de désintéressement et de loyauté si légitimement acquis par le père défunt !

L'hon. M. Fabre est né à Montréal, le 9 août 1834. Son père, après avoir fondé trois journaux, avait ouvert une librairie, une des premières, mais à coup sûr la plus complète qui fut alors dans le pays. Comme on le voit, il était difficile au fils d'échapper à sa destinée, le journalisme l'attendait.

Son enfance n'offrit heureusement aucun des événements qui marquent celle des enfants prodiges. Mais élevé par le père, dont tout contemporain se rappelle la noble existence, par une mère instruite et pieuse, sœur du patriote Ch. O. Perrault, mort en martyr à St. Denis, on peut se faire une idée des principes qu'il puisa dans l'atmosphère fortifiante et saine de ce foyer.

Un seul collège ne put suffire à la précocité de son adolescence. Il commença ses études au Collège de l'Assomption, les continua à celui de St. Hyacinthe pour les terminer à Montréal.

Son front d'écolier s'inclina-t-il souvent sous le poids des couronnes aux distributions des prix annuelles ? Sa demi-calvitie semble l'indiquer ; toutefois nous ne nous en porterons point garant.

Ses études achevées, il fallut bientôt s'occuper d'une carrière.

Laquelle choisir ?

Comme le barreau mène à tout et n'engage pas trop la destinée, notre échappé du collège entra comme clerc dans l'étude de feu Sir Geo. E. Cartier, alors son beau-frère.

Que Barthole, Desmoulins et Troplong aient eu beaucoup d'attraits pour le futur sénateur ? nous en doutons fort. Toujours est-il, qu'au bout du stage réglementaire, il passait ses examens, et devenait du même coup défenseur patenté de la veuve et de l'orphelin.

Un fait peu connu et qui rend compte de bien des surprises de l'avenir, c'est qu'à cette époque son père se plaisait à enseigner la politique au jeune Hector, à s'entretenir des réformes à opérer, lui citant sans cesse comme exemples et comme modèles, la vie des patriotes du temps. Ainsi faisait le père de Montaigne à son fils, en lui corrigeant ses traductions de Plutarque.

Tout à coup le jeune avocat disparaît... Son père voulant l'armer de pied en cap pour les luttes de l'avenir, l'avait déterminé à se rendre à Albany, auprès d'un prosaïque politique, ami de la famille, le Dr. E. R. O'Callaghan, afin de se familiariser avec l'usage de la langue anglaise. Comme la trop grande familiarité engendre le dédain, nous pensons qu'il n'éprouva pas une affection bien vive pour la langue de Shakespeare. Autrement saurait-il aussi bien le français ?

A son retour, la curiosité de l'Europe, les souvenirs classiques aidant, s'empara de lui. Paris, Naples, Rome l'attiraient invinciblement. C'était à Paris, d'ailleurs, chez un bibliophile bien connu, M. Hector Bossange, devenu son oncle, que son père défunt avait appris le commerce de la librairie. Ces liens de famille facilitaient les projets du jeune avocat.

Il partit donc et passa un an en France. Musées, théâtres, livres, revues, journaux, politique et littérature, notre Canadien visitait tout, dévorait tout. Ce séjour dut lui plaire, car trois ans après, Paris le revoyait de nouveau.

Une fois sa provision faite, il s'en revint au pays pour digérer à loisir, classer et mettre quelque ordre dans ces saturnales intellectuelles.

Dans l'intervalle de ces deux voyages, MM. Jetté, Lesage, ses deux amis, et lui, avaient formé une association et établi une étude d'avocat sous la raison sociale Fabre, Lesage et Jetté.

C'était alors le bon temps. Chaque jour, dans l'après-dînée, le bureau s'emplissait non de clients, car s'il s'en présentait un par hasard, on l'envoyait chez le confrère voisin, mais de camarades, d'amis, qu'une certaine conformité d'habitudes et de goûts communs réunissaient.

On dissertait là durant des heures entières sur le vrai, le beau et le bien de M. Cousin ; on découpait l'Europe en tranches ; on lisait des revues parisiennes ; parfois on déclamaient, celui-ci une ode d'Hugo, celui-là une élégie de Lamartine ; M. B. récitait une Messénienne de De La Vigne, ou quelques strophes des Iambes de Barbier.

Vers cinq heures, on mettait la clef sous la porte et l'on s'en allait flâner le long de la rue Notre-Dame. Les promeneurs d'alors se rappellent encore l'inséparable trio de ce bureau légendaire dont l'espérance plus que les écus emplissait la caisse commune.

Mais la jeunesse n'a qu'un temps et comme on ne vit pas rien que de vers, même lorsque ceux-ci ont douze pieds et deux hémistiches, la société se dissout et l'on se sépara, chacun allant de son côté.

Ces trois anciens sociétaires ont du reste fait leur chemin. M. Jetté, député de Montréal Est, est aujourd'hui ministre surnuméraire, M. Fabre, sénateur, et M. Lesage un des principaux fonctionnaires de la Province de Québec.

A peu près vers cette époque se place une anecdote qui décida irrévocablement de la vocation de M. Fabre.

Pendant que la trinité légale exerçait, une cause criminelle qu'on avait oubliée se présente au jour fixé. Pas une minute à perdre, il faut plaider. Le sort désigne M. Fabre. Courir au Palais de justice, endosser sa robe, s'informer des circonstances et de la nature du délit auprès de l'accusé—il s'agissait du vol d'un mouton—tout cela fut l'affaire de quelques minutes.

A l'appel de la cause, M. Fabre se présente, insinue une exorde et, sans trop savoir qui et quoi il défend, argumente, conteste, plaide tant et si bien que son client est immédiatement mis en liberté.

Seulement, à la sortie de l'audience,